

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 juillet 2014

Date de la convocation : 05/07/2014

Le quinze juillet deux mille quatorze à 20 heures 30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BAQUE, Maire

Présents : MM Jean-Pierre BAQUE, Maire, Nicole JOULLIE, Didier SARKISSIAN, François BUFFIN, Maires Adjoints, Josiane POURQUE, Laurence TOMASELLO, Cécilia DEVAUX, Dimitri RANSAN, Gaston REY, Christian BEGUE

Absents : Isabelle LUSTRI, Paolo DE ALMEIDA, Emerick DALLA-BARBA, Mathieu MENDOUSSE, Pascal DALLA-BARBA

Secrétaire de séance : Cécilia DEVAUX

COMPTE RENDU DES DIVERSES REUNIONS

- Plan communal de sauvegarde : il faut revoir et mettre à jour ce plan
- Registre canicule : les personnes âgées et isolées doivent se faire inscrire sur ce registre
- Compte rendu de la réunion organisée par la Préfecture
- Val de Gers : compte rendu du conseil communautaire et de la commission enfance
- Compte rendu de la réunion du Pays d'Auch
- Transport scolaire : rencontre avec Madame Dejean, conseillère générale.

TRAVAUX

- Maison Rioutet : la peinture avance et la cuisine sera changée.
- Lotissement Couloumère : une réunion a été organisée avec Monsieur Campagnolle, directeur du Toit Familial de Gascogne et Monsieur Bret du CAUE. Ce projet sera étudié par Monsieur Bret qui fera des propositions mi-août. Ce lotissement doit s'intégrer dans la nature. Il faut penser aux espaces verts pour éviter le lotissement type « urbain ». Le Syndicat d'Energies s'occupera de la tranchée. Le lancement d'appel d'offres est repoussé pour attendre les nouvelles études
- Eclairage église : Monsieur le Maire présente un projet établi par le Syndicat d'Energie du Gers pour un nouvel éclairage d'un montant estimé à 20 000 € avec 30 % de subvention. Le Conseil municipal accepte que le Syndicat réalise un devis chiffré à partir de cette étude.

MATERIEL

-Ecole : les armoires frigorifiques sont en panne. Coût de la réparation 1200 € - coût des armoires neuves 3645 € (devis présenté par l'entreprise Louise). Le conseil choisit l'option d'achat de matériel neuf.

URBANISME

Monsieur Bret du CAUE travaillera avec la mairie pour réaliser éventuellement un PLU et sur la rénovation du centre bourg.

DIVERS

- Monsieur le Maire propose d'installer 3 panneaux d'affichages pour annoncer les festivités : 1 sur la route du Brouilh, 1 sur la route d'Auch et 1 sur la route de l'Isle de Noé
- Subvention : la subvention prévue pour la fête de la musique ne sera pas versée à l'école de musique de Vic-Fezensac mais à l'association Rythmo Dance qui a assuré la partie technique de l'organisation de cette fête.
- Epave de voiture : une épave se trouve sur le parking des HLM depuis plusieurs années. La commune s'occupera de la faire enlever.
- Dimanche 20 juillet : cérémonie commémorative à La Grande Borde
- Projet communautaire de Val de Gers : le document de travail a été remis à tous les conseillers présents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H 00